

FICHE DE POSTE

CHARGE DE PROJET CONTRAT DE RIVIERE

CONTEXTE LOCAL

Le Syndicat Mixte de l'Argens (SMA), créé le 3 octobre 2014, a pour missions l'entretien et l'aménagement des cours d'eau et la prévention du risque inondation sur le bassin versant de l'Argens (74 communes). Le contrat de rivière Caramy-Issole a été signé en janvier 2016 pour un montant total de 21 millions d'euros. Le bilan à mi-parcours de la démarche est en cours d'élaboration (rendu prévisionnel fin du premier semestre 2019).

Les grands enjeux du territoire sont les suivants :

- Une ressource en eau souterraine et superficielle fragilisée par les prélèvements pour l'AEP et l'irrigation (bassin versant classé en ZRE pour le superficiel et Plan de Gestion de la Ressource E en cours d'élaboration en concertation avec l'Etat pour restaurer l'équilibre quantitatif), et dégradée par les pollutions d'origines agricoles (captage de Carcès classé prioritaire au regard des pollutions par les phytosanitaires, 2nd Plan d'Action de la Zone Soumise à Contrainte Environnementale du lac de Carcès)
- Le cloisonnement des cours d'eau et une continuité écologique à rétablir sur certaines portions
- Le risque inondation et l'amélioration écologique des milieux aquatiques et humides à intégrer dans l'aménagement territorial, d'autant plus dans un contexte de changement climatique et de développement économique et démographique significatif.

MISSIONS

Sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services et du responsable du pôle, le chargé de projets aura les missions suivantes :

- **Pilotage et animation du Contrat de Rivière Caramy-Issole**
 - Finaliser de l'étude bilan et préparation de la contractualisation de la seconde phase du contrat
 - Organiser de la concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire, les acteurs institutionnels et réglementaires (grand et petit cycle de l'eau)
 - Organiser et animer le comité rivière, les comités de pilotage et les comités techniques nécessaires à la réalisation du programme d'action
 - Organiser et Superviser les missions du technicien rivière
 - Réaliser une veille opérationnelle et technique autour des actions du projet et assister les maitres d'ouvrages (élaboration des dossiers techniques, de demande de subvention)
 - Assurer le relai entre les acteurs et les porteurs de projets locaux et les partenaires réglementaires et financiers
 - Assurer le suivi de la démarche et des indicateurs techniques et financiers associés.
- **Mise en œuvre du Programme d'Actions du Contrat de Rivière Caramy-Issole**
 - Pour les actions sous MOA du SMA :
 - Programmer, mettre en œuvre, suivre et réceptionner les études et aménagements de cours d'eau en lien avec les bureaux d'études et entreprises
 - Préparer l'ensemble des pièces des marchés nécessaires au lancement des études et travaux



- Elaborer et suivre les procédures administratives et réglementaires (DUP, DIG, dossiers loi sur l'eau, etc.)
- Assurer le suivi des ACB-AMC nécessaires
- Evaluer et planifier les dépenses et recettes engendrées
- Assurer le montage et le suivi des dossiers financiers en relation avec les partenaires institutionnels

Pour les actions sous portage d'autres partenaires :

- Assister techniquement et administrativement les porteurs et assurer la cohérence des actions au regard des objectifs assignés aux actions
 - Assurer l'articulation avec les partenaires
 - Rapportage et suivi des actions
- **Gestion de la ressource en eau**
 - Finaliser le PGRE Caramy-Issole
 - Porter l'animation et la concertation autour du PGRE Caramy-Issole, en vue de sa validation
 - Participer au suivi et à l'animation des autres PGRE du territoire : animation des COTEC et COPIL, animation des réunions thématiques éventuelles etc.
 - Suivi d'avancement des actions du PGRE et des indicateurs
 - **Veiller à la coordination et à la cohérence entre le Contrat de Rivière et le PAPI complet Argens et le SAGE Argens**

PROFIL

Formation et expérience :

- Bac + 3 à 5 (environnement) avec expérience professionnelle similaire en matière de gestion opérationnelle de Contrat de rivière, gestion de projet en rapport avec la thématique GEMAPI.

Compétences requises :

- Connaissances en matière de gestion de la ressource en eau et de rétablissement ou de maintien des fonctionnalités des milieux naturels aquatiques et des zones humides
- Solides connaissances en ce qui concerne l'aménagement des cours d'eau méditerranéens et la gestion des risques liés aux inondations ;
- Connaissances et maîtrise des marchés publics, notamment de la Loi MOP
- Connaissance du fonctionnement des collectivités et établissements publics
- Maîtriser les politiques locales, le droit relatif aux cours d'eau non domaniaux et la jurisprudence, ainsi que le code de l'environnement
- Management de projet (conception, lancement et suivi)
- Expériences en animation, en conduite de démarches de concertation et de négociation

Capacités requises :

- Forte aptitude au travail en groupe et qualités d'animation, en conduite de réunion et de démarches de concertation



- Grande disponibilité
- Maîtrise de l'outil informatique (bureautique et SIG)
- Aptitude à prendre des initiatives et à innover
- Maîtriser les techniques d'animation de réunions et de travail de groupe
- Organisation, rigueur, capacités d'analyse et de synthèse
- Aptitude au respect de la hiérarchie
- Grande ouverture d'esprit
- Permis B obligatoire

CANDIDATURE

Adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) au plus tard le **21 janvier 2019**.

Par mail à contact@syndicatargens.fr

Ou par courrier à l'adresse suivante :

**A l'attention de M. le Président du SMA
2, avenue Lazare Carnot
83300 Draguignan**